L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 OCTOBRE 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
LUNDI MATIN, 8 OCTOBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Léonnard, Blache & Co—Chaussures, chemises, [illegible] cravates et vêtements d'hiver.

Par M. Vignié—Encoignure Conti et Passage de la Bourse, à 10½ heures, un lot de meubles et effets.

Par le shérif, à 10½ heures, rue du Quartier, entre Chartres et Vieille-Levée, moulins en plâtre, bottes, [illegible] vin, eau-de-vie, &c.

Par S. Tugés, à son encan—Fromage, vin rouge, pickles, &c.

L'Adresse du Sénateur Slidell.

La lettre écrite par M. Slidell, de Bonnet-Carré, le 25 septembre, vient d'être traduite en français et elle va être distribuée par milliers d'exemplaires dans toutes les paroisses de la Louisiane. Bien qu'elle ne contienne aucun argument nouveau et qu'elle ne fasse que répéter les nouvelles faussetés, les fausses interprétations et les diatribes reproduites à satiété par les organes sécessionnistes de la presse, elle peut cependant avoir quelque influence fâcheuse sur l'esprit des électeurs à cause de l'autorité qui s'attache à tort ou à raison à une signature de sénateur. Aussi croyons-nous devoir relever ce qu'il y a d'inexact dans ce document.

A la page trois de la brochure nous lisons: "M. Douglas et ses amis inspirés rejettent toutes conditions de compromis et de conciliation. Ils ne voudraient pas seulement qu'il fut le candidat, ils prétendraient imposer sa plateforme." Ceci est faux de tout point, comme on peut s'en convaincre en se reportant au compte-rendu des séances de la Convention de Charleston. M. Douglas n'avait pas de plateforme. Lui et ses amis maintenaient la plateforme démocratique de Cincinnati, les principes de l'acte de Kansas-Nebraska, conçus juste par eux à la requête du Sud, et le respect dû aux décisions des Cours. Ils allèrent même par égard pour les susceptibilités de leurs adversaires, jusqu'à insérer dans la plateforme une résolution endossant la décision Dred Scott. Mais ceux qui sont devenus plus tard des sécessionnistes repoussèrent cette avance avec dédain et déclarèrent qu'ils n'accepteraient M. Douglas avec aucune plateforme. C'était une affaire d'inimitié personnelle.

La première scission, la seule effectuée à propos du vote de la plateforme, ne comprenait que les délégués de huit Etats. Le reste des délégués du Sud en participant à plus de 50 scrutins, adhérait par là à la plateforme votée par la majorité et sur laquelle court aujourd'hui Douglas. C'est donc cette minorité des 48 premiers sécessionnistes qui voulait imposer quand même sa plateforme, et non pas M. Douglas ni ses amis. Quant aux doctrines de M. Douglas ce sont, nous l'avons démontré souvent, celles du parti démocrate depuis 1848 jusqu'à 1860, celles qu'ont soutenues MM. Cass, Buchanan, Breckinridge, Benjamin et une foule d'autres sénateurs du Sud. La doctrine de protection empruntée en 1860 par les désunionistes au parti whig est celle que soutenaient MM. Bell et Crittenden.

Ceci nous amène à examiner la partie de l'adresse relative aux opinions et aux votes de M. Bell. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans une discussion de détails, parce que nous nous proposons d'exposer à nos lecteurs le passé du candidat unioniste dans tout ce qui a trait à la question de l'esclavage. Ils verront par la [illegible] de ses votes et les citations empruntées à ses discours que c'est un des hommes d'état dans lesquels le Sud peut placer sa confiance avec le plus de sécurité. C'est un homme d'Etat qui a toujours envisagé la politique d'une façon sérieuse, [illegible] et qui n'a jamais hésité à sacrifier ses liens de parti ou l'intérêt de son ambition personnelle à ce qu'il croit ses convictions.

On reproche à M. Bell sa tolérance, oublie-t-on que depuis la première crise esclavagiste, l'union n'a existé que par la tolérance réciproque, comme le prouvent les nombreux compromis qui ont été passés en Congrès? Mais sur la question de principes, M. Bell n'a jamais transigé, et sa défense de l'esclavage est une des plus éloquentes et des plus rationnelles qu'ait jamais prononcées un orateur du Sud.

La plateforme de M. Bell peut se résumer en deux mots: "Suppression de l'agitation" et toute sa carrière politique témoigne qu'il n'a cessé de viser à ce but; et qu'il a toujours désigné des fanatiques abolitionnistes du Nord et des mangeurs de feu désunionistes du Sud, il a toujours placé au-dessus des passions politiques la patrie commune et la Constitution que nous ont léguée nos pères.

Ainsi, des candidats qu'attaque M. Slidell l'un est le démocrate par excellence, le plus robuste champion, l'un des chefs les plus capables de la démocratie dont il est l'élu régulier; l'autre est un des plus consciencieux défenseurs du Sud, le successeur de Webster et d'Henry Clay et le candidat qui représente les grands éléments conservateurs du pays. Or, quel est l'homme que préfère à ces deux illustres noms M. Slidell, ce n'est pas M. Breckinridge, qui ne joue qu'un rôle de comparse, c'est M. Lane de l'Orégon, honnête soldat laboureur, incapable de diriger la nation [illegible] et qui remplirait à merveille le caméléon de Président fainéant, son rôle devant se borner à donner des signatures.

Le sénateur louisianais parle du temps où le mot de désunion sonnait péniblement à son oreille! Qu'y a-t-il donc de changé, depuis que le Sud a obtenu la loi sur les esclaves fugitifs, le compromis de 1850 et le bill de 1854? Ne voit-il pas que ce qui peut précipiter la crise, ce sont de nouvelles exigences de la part du Sud, et que le plus sûr moyen de triompher des attaques du Nord, c'est de nous défendre sur le terrain de ses précédentes. La dernière victoire du Sud, le bill de Kansas-Nebraska, lui a coûté [illegible] en lui faisant perdre un million de voix au Nord, pour qu'il écoute les conseils de la prudence et s'arrête. Il ne suffit pas de critiquer les unionistes à tout prix, il ne faut pas faire cause commune avec les désunionistes quand même.

Nouvelles politiques.—Le St-Louis Republican, journal douglassiste, publie le discours du nouveau gouverneur élu du Missouri, Claiborne Jackson, discours prononcé dans la convention d'Etat du parti Breckinridge. On sait que depuis, les amis de Breckinridge ont prétendu que M. Jackson était en leur faveur; or, voici ce qu'il a répondu aux membres du comité douglassiste qui sont allés lui demander ce qu'il avait dit: "J'AI ANNONCÉ EMPHATIQUEMENT AVANT L'ÉLECTION QUE JE CONSIDÉRAIS DOUGLAS COMME L'ÉLU DU PARTI DÉMOCRATE, ET JE LE CONSIDÈRE ENCORE COMME TEL MAINTENANT." Il a ajouté: "Pour enlever toute fausse appréciation, je dis maintenant que je suis pour Douglas; que c'est mon devoir de l'appuyer comme l'élu du parti. Si je vis jusqu'en novembre, je voterai pour lui, et je n'ai JAMAIS DIT que je me proposais de faire autre chose."

—On annonce de Détroit, Michigan, qu'une élection pour membres de la législature et fonctionnaires locaux, a eu lieu dans la péninsule supérieure, le 25 septembre. Tout le ticket démocratique (Douglas) a triomphé dans les comtés de Mackinac, Chippewa, Houghton et Marquette. Joseph Coulter, démocrate, a été élu sénateur.

—Le colonel M. Q. Waddell, qui a parcouru la Caroline du Nord, rapporte que l'Etat est considéré comme certain pour Bell et Everett, même par plusieurs journaux sécessionistes.

L'ouragan dans la paroisse Lafourche.—La Gazette de Thibodeaux donne quelques détails sur les effets désastreux de l'ouragan dans cette paroisse. L'église presbytérienne a été fortement endommagée, ainsi qu'une maison en briques à deux étages à l'encoignure des rues Green et Bright. Sauf un nègre qui a été blessé par la chute d'une cheminée, il n'y a eu aucun accident personnel à déplorer.

Dans l'intérieur les ravages ont été affreux. Les deux églises de Labadieville ont été renversées.

La Gazette publie une longue liste des sucreries et purgeries qui ont souffert. On la trouvera dans notre partie anglaise.

Améliorations du Bayou Rapides.—Nous avons reçu la Charte et les règlements de la Compagnie de la navigation du Bayou Rapides. L'objet principal de cette société est d'exécuter des travaux de canalisation au bayou Rapides, de façon à supprimer les délais qu'occasionnent les chûtes d'Alexandrie aux bateaux qui naviguent sur la rivière Rouge. Le temps et l'espace nous manquent pour faire aujourd'hui un examen détaillé de cet important projet, mais nous en ferons un exposé complet et nous n'aurons pas de peine à faire ressortir les avantages qui en résulteront pour les habitants [illegible] et par suite pour le commerce de la Nouvelle-Orléans.

Portrait de Mgr Blanc.—Nous avons eu occasion d'admirer un portrait de feu Monseigneur l'Archevêque Blanc, exposé actuellement à la librairie Lefèvre, à l'encoignure des rues [illegible] et St-Antoine. Ce portrait, d'une ressemblance frappante, est dû au pinceau d'un artiste de notre ville, M. G. D. Coulon, [illegible] à l'encoignure des rues Canal et St-Charles. Ceux qui ont connu et aimé le vénérable prélat que la Nouvelle-Orléans regrette encore, voudront sans doute revoir ses traits si [illegible] reproduits par l'artiste.

Population de Boston.—Le recensement [illegible] Boston a une population de 177,[illegible] [illegible] l'accroissement depuis 1850 a été de [illegible]

Manifestation Unioniste.—Ce soir, les clubs unionistes doivent se réunir rue du Canal et s'y former en procession, pour assister ensuite au meeting qui aura lieu au pied de la statue de Clay. Les amis de Bell et Everett seront au grand complet.

Réception de Lord Renfrew.—C'est le 3 octobre à quatre heures que le prince de Galles est arrivé à Washington. Il y avait environ mille personnes à la station: et à son arrivée des acclamations générales l'ont salué. Le général Cass, après lui avoir été présenté par Lord Lyons, lui a dit qu'il avait le plaisir de lui souhaiter la bienvenue au nom du Président et lui a demandé la permission de le conduire à la maison de la Présidence. Les voitures de la Présidence et des secrétaires d'Etat ont emmené le prince et sa suite, et à l'arrivée, le général Cass a présenté Lord Renfrew à M. Buchanan. Lord Lyons a ensuite présenté les personnages de la suite. Tout s'est passé dans l'intimité, car la police gardait les portes pour éloigner les importuns.

Capture d'un négrier.—Le négrier Erie, de New-York, vient d'arriver de Monrovia. Il a été capturé avec près de 900 noirs à bord, par le steamer Mohican sur la côte d'Afrique. Les noirs ont été débarqués à Monrovia. L'Erie a été amené par le lieutenant Darrington qui amène trois prisonniers qu'on suppose être le capitaine et les deux maîtres du négrier. La frégate Niagara était arrivée à Loando dans la première semaine d'août. Tout allait bien à bord.

Robes de soies, confections pour dames.—Nous appelons l'attention des dames sur les prix exceptionnellement modérés indiqués dans l'annonce de M. John Todd. Son beau magasin contient un assortiment varié de confections de tout genre et de robes de soie fort riches.

Vêtements et lingerie.—On trouvera dans le triple magasin de L. W. Lyons, encoignure St-Charles et Commune, une immense variété d'habillements confectionnés pour hommes et enfants d'articles de lingerie et de voyage.

Externat de jeunes demoiselles.—Madame Jules Gouguet, créole de la Nouvelle-Orléans et qui se recommande aux familles par des antécédents honorables et une longue expérience dans l'enseignement, vient d'ouvrir rue Royale près de l'encoignure St-Pierre, un externat de jeunes demoiselles. L'éducation morale et l'instruction des jeunes personnes y seront l'objet des soins les plus maternels.

Grand déballage de romans.—La librairie A. Chol, rue Royale encoignure Toulouse, vient de faire un immense déballage de romans à bon marché. On y trouvera les œuvres des auteurs les plus célèbres et tout ce qu'il y a de plus nouveau dans la littérature française. Une réduction est offerte à ceux qui prendront dix volumes au choix. La librairie possède en ce moment 5,000 pièces de théâtre à 10 cents au choix. Avis aux amateurs de lectures.

Maison Lucas et Masson.—L'année dernière le joli magasin, que MM. Lucas & Masson avaient à l'encoignure des rues Royale et Conti, avait de suite acquis une telle vogue, qu'il ne pouvait plus contenir la foule des dames qui s'y pressaient. Ces messieurs ont pris à cœur de satisfaire aux exigences de leur nombreuse clientèle, et après avoir considérablement agrandi leur magasin, ils ont pris toutes les mesures nécessaires pour le garnir de façon à répondre à toutes les demandes et à contenter tous les goûts.

Les dames, en jetant un coup-d'œil sur l'annonce insérée plus loin, auront une idée de la modicité des prix, et, en allant assister au déballage que ces messieurs ont préparé pour ouvrir aujourd'hui la saison, elles s'assureront du choix et de la qualité des étoffes.

CHRONIQUE LOCALE.

Démonstration du Parti Douglas et Johnson à la Nlle-Orléans.—La démonstration de samedi soir est certainement la plus imposante qu'aient faite à la Nlle-Orléans les partisans des candidats de la démocratie nationale. Voici ce qu'en dit un de nos confrères:

"[illegible]

"La procession s'est mise en marche à l'heure indiquée [illegible]

[illegible]

Démonstration unioniste.—On sait que [illegible]

[illegible]

Nos amis [illegible] Union Guard du Deuxième District. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

Les fils de la Louisiane.—Cette société a célébré hier son anniversaire. La procession, qui était précédée par une excellente bande de musique, [illegible]

L'Inondation.—Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'eau se retire des quartiers inondés de la ville, entre le vieux et le nouveau canal, jusqu'à la rue Galvez. [illegible]

[illegible]

Incendie à bord du Natchez.—Samedi, à quatre heures de l'après-midi, un nègre tenant à la main une lumière pour guider des hommes qui arrangeaient du fret dans la cale du Natchez tomba accidentellement; la lumière se brisa, le feu se communiqua [illegible]

Le Natchez chauffait dans le moment. Il y avait à bord un très considérable [illegible]

Les meurtres au Lac Borgne.—Les assassins de St-Bernard [illegible] Francesco Prieto, Antonio Gahon et Victor Guillaumeau, qui auront jugés aujourd'hui devant le juge Poydrasse.

L'accident de la rue du Camp.—Les [illegible]

Le cadavre du nègre Allen Casey tué par la chute des [illegible]

Noyades.—M. Rempare, député de M. Roach, [illegible]

Le dernier était d'une taille de cinq pieds six ou sept pouces [illegible]

Explosion.—Une lampe à camphine a fait explosion, samedi, chez M. George H. Lawrence, au coin des rues Jackson et Water. M. Lawrence, [illegible]

Acquittement.—Martin Burke, arrêté, il y a un mois, sous prévention d'avoir poignardé un nommé Cyr, dans la rue [illegible]

Dépêches Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Ratification des tickets de l'union à New-York.

Washington, 5 octobre.—On vient de recevoir ici la nouvelle que le comité d'Etat douglassiste a formellement adopté et ratifié le ticket présidentiel de fusion, formé récemment en ville.

Ce ticket a été également adopté et ratifié par la démocratie des salles Tammany et Mozart, par l'association volontaire de Breckinridge et en général par les membres de ce parti à peu d'exceptions près.

Ceci complète la coalition dans l'Etat de New-York contre Lincoln, et on croit que sa défaite est assurée.

Nouvelles de Venezuela.

New-York, 6 octobre.—Des avis de Venezuela portent que le ministre espagnol a demandé et reçu ses passeports. La cause de son départ est dans les avanies souffertes par des sujets espagnols. On croit que l'expédition réunie en ce moment à la Havane ira attaquer Venezuela et sera dirigée ensuite contre le Mexique. Le général Paez a été nommé ministre à Washington.

Découverte d'une nouvelle passe.

Omaha City, 4 oct.—Le capitaine Reynolds, du pays de la Rivière-au-Vent, rapporte avoir découvert une passe 2,500 pieds moins élevée que celles qui ont été précédemment découvertes dans les montagnes Rocheuses. Elle se trouve vers le 46e parallèle de latitude.

Démonstration Douglassiste.—Les divers clubs démocrates de notre ville ont eu samedi soir une imposante manifestation. Leur procession a été très brillante, et elle prouve que le parti de Douglas et Johnson est parfaitement organisé à la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle société lusitaine de bienfaisance.—Nous appelons l'attention des membres de cette société sur un avis d'élection inséré dans nos colonnes.

Entrevue des empereurs du billard.—Berger le plus grand joueur de billard du vieux monde est venu rendre une visite à Phealan le maître des joueurs du nouveau monde. Dans l'entrevue qu'ils ont eu à New-York, Berger a prononcé le discours que nous reproduisons ci-dessous, puis il a étonné les assistants par quelques coups de la plus haute fantaisie. Voici les paroles mémorables qu'il a laissé tomber de ses lèvres:

Messieurs: En voyant dans cette enceinte l'élite d'une grande nation, j'éprouve un double orgueil.

L'homme en reçoit sa part, et l'artiste la sienne.

Grâce en soient rendues à votre célèbre professeur Phealan qui par son grand talent a habitué l'intelligence à honorer la carrière de billard.

Je vous remercie donc bien sincèrement messieurs, et vous prie de m'accorder quelques minutes d'attention que vous trouverez suffisantes pour comprendre ma pensée et la transmettre à vos lecteurs innombrables.

Je viens en Amérique comme frère en billard et non comme provocateur.

Expliquez, je vous prie, ma pensée à vos lecteurs, et j'en serais très heureux.

Le jeu américain est différent du jeu français; chaque jeu est difficile comme vous le verrez par la suite. Le jeu américain est exécuté par M. Phealan avec une abondance de points extraordinaires, et qui dépasse tout ce que j'ai vu à ce jeu-là.

Il n'est donc pas étonnant que vous accordiez à M. Phelan tant de sympathie, car il est aussi bon que grand artiste; je déclare avec bonheur, que je suis reçu par Phelan en gentleman et ami, et je suis heureux de le déclarer à toute l'Amérique.

M. Phelan, ainsi que les plus forts joueurs des Etats-Unis, m'offrent le concours de leur talent pour mes exhibitions, dont la première aura lieu lundi prochain dans un salon que je dois à la générosité de M. Phelan.

Lundi, si mes forces sont en rapport avec le désir ardent que j'ai de vous plaire, je prierai avec ferveur le dieu du billard, de m'inspirer pour exécuter les combinaisons les plus fantastiques, et de me prêter toute la puissance, la grâce la plus magique et la plus enchantée. Vive l'Amérique.

Assemblée à St-Jacques.—Une nombreuse assemblée a eu lieu le 30 septembre, à la Longueuve, paroisse de St-Jacques, en faveur des candidats de la démocratie nationale, Douglas et Johnson. M. Louis Le Bourgeois la présidait et était assisté de plusieurs vice-présidents.

Après l'organisation du bureau il fut nommé un comité qui, à la suite de quelques instants de consultation, rapporta la série suivante de résolutions qui furent adoptées par l'assemblée avec enthousiasme et à l'unanimité:

Résolu 1o—Que conformément aux usages consacrés du parti, STEPHEN A. DOUGLAS est le candidat régulier de la démocratie nationale pour la présidence des Etats-Unis, attendu qu'il a reçu, à la convention de Baltimore, en juin dernier, un vote unanime représentant 212 votes électoraux;—plus de deux tiers du collège électoral;

Résolu 2o—Que nous considérons la grande doctrine de non-intervention par le Congrès dans la question de l'esclavage dans les Etats, les Territoires, ou dans le District de Colombie,—adoptée par la Convention de Cincinnati en 1856, maintenue de nouveau à Charleston et à Baltimore en 1860 et telle enfin qu'elle est développée par STEPHEN A. DOUGLAS—comme la véritable règle démocratique et comme la plus grande sauvegarde des institutions du Sud et de l'Union Fédérale;

Résolu 3o—Que nous nous engageons cordialement à concourir de tous nos efforts et par tous les moyens honorables à assurer le vote de notre Etat en faveur de STEPHEN A. DOUGLAS et de HERSCHEL V. JOHNSON, les candidats du parti démocratique à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis.

Un discours de M. F. P. Poché, bien serré de faits et de logique, couronna la séance et aussitôt après un club Douglas et Johnson fut organisé, ayant aussi pour président M. Louis Le Bourgeois.

St-Jacques parlera mieux qu'on ne croit.
(Louisianaise State Rights.)

L'ouragan dans les paroisses.—Nous lisons dans le Meschacébé:

Un effroyable ouragan s'est déchaîné mardi dernier sur la Basse-Louisiane. Il a duré vingt-quatre heures et nous ne pouvons encore connaître l'étendue des dommages qu'il a causés. La récolte [illegible] a été compromise par [illegible] de l'été. Les calculs de la récolte se réduisent à environ 130,000 boucauts. L'ouragan du 2 octobre a dépassé tout ce qu'on avait vu depuis 1812. Cannes prosternées, affaiblies, transportées, arbres énormes brisés, fendus, tordus; [illegible] c'était le spectacle terrible que produisit la tempête équinoxiale. Les maisons tremblaient sur leur base. Parmi les nombreux accidents de ce jour, nous rapportons les principaux d'entre ceux dont nous avons entendu parler. A St-Jean Baptiste, la sucrerie du Dr Lobenberg, construction récemment réparée, a été rasée. Des cheminées ont été emportées chez Mme Charles Rousselle et chez M. James B. Humphreys. Une maison neuve de M. Ulger Wickoair, la tonnellerie de M. John Kotine, une construction de Mme Herman Walker, ont été détruites. Chez M. Norbert Lesque, toutes les barrières ont été renversées.—A St-Charles, une cheminée a été enlevée à la sucrerie de M. Webb.—A St-Jacques, la sucrerie de M. Chopin n'est plus qu'un monceau de ruines, et celle de M. Leboeuf est considérablement détériorée.—Bien peu de moulins survivent à l'orage; et une hausse est encore à craindre dans le prix de cette denrée alimentaire d'universel usage et de première nécessité en Louisiane.—Les levées ont été également bouleversées. M. Léon Wickoair nous écrit qu'il se trouvait mardi, avec quelques amis, sur le lac Maurepas, que leurs frêles embarcations ont chaviré, et qu'ils ont regagné à grand'peine la rive à la nage. Le manque d'espace nous empêche de publier tout au long l'intéressante relation que nous adresse notre correspondant sur cet épisode de l'ouragan.

—Les nouvelles qui nous parviennent à la fin de la semaine sont déplorables. St-Jacques, Ascension et Lafourche, sont les paroisses qui ont le plus souffert. Plaquemines a été inondé et la Pointe-à-la-Hache ruinée. Entre autres ravages, on cite encore ceux de l'habitation Babylard Labranche, la destruction de la purgerie McCall, la submersion partielle de Jackson Railroad. Le Silver Heels a coulé à Carrollton et le Dr. Batey est sensiblement détérioré.

Un autre club douglas.—Les jeunes gens du Second District viennent de former un club, sous le nom de: Mounted Squatter Sovereigns. Plus de soixante signatures ont été apposées sur la liste dès son ouverture, et tout nous porte à croire que ce club ne tardera pas à compter une centaine de membres.

A l'élection des officiers, M. Edgar Davenport a été élu président, Florian Lange, vice-président, J. P. Devron, secrétaire, E. Castres, trésorier, Placide Bienvenu, maréchal, et M. T. Bernard, aide-maréchal.
(Louisianaise State Rights.)

—Nous empruntons au Courrier des Etats-Unis les paragraphes suivants:

On annonce de Washington que M. Molina, ministre de Costa Rica et de Honduras, a notifié au secrétaire d'Etat la remise définitive des îles de la Baie entre les mains du gouvernement de ce dernier Etat. L'exécution du traité par lequel l'Angleterre s'était engagée à cette restitution avait été retardée jusqu'ici, sur la demande des autorités mêmes de Honduras, en raison des craintes que leur inspirait l'entreprise de Walker. Cette crainte leur avait fait solliciter la prolongation du protectorat britannique, et l'on a vu que ce n'était pas sans raison.

Le service par estafette entre St. Joseph du Missouri et la Californie, va être discontinué. Cette détermination est dictée aux entrepreneurs par un changement dans l'itinéraire de la malle transcontinentale, qui leur aurait imposé la charge exclusive des relais sur une partie de la route. A part cette raison, du reste, il nous semble difficile que le service eût pu continuer pendant l'hiver.

ESPAGNE.

On lit dans la Gazette de Madrid du 6 septembre:

"La reine a daigné recevoir aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi l'ambassade marocaine composée de l'ambassadeur Sid-el Hache Abderrhaman Escharli, du calife Sid-el-Hache-Mushdi-el-Bunissi, du calife Sid-el-Hache-Ahmed Escholi-ben-Add-el-Meloch, du chef militaire Sid-Mohammed Emqueshed et de quatre caïds ou chefs de troupes.

"Quatre voitures de la maison de la reine ont amené les ambassadeurs au palais. Introduits auprès de LL. MM., les ambassadeurs ont fait trois saluts à des distances égales à partir de la porte.

"L'ambassadeur Sid-Escharli a prononcé en arabe le discours suivant, qui, après avoir été traduit, a été remis à S. M. en langue espagnole par le très gracieux Estevalez Calderon-Collantes, premier secrétaire d'Etat des affaires étrangères. Voici ce discours:

"Gloire à Dieu, unique! son royaume seul est éternel! Nous vous rendons un juste hommage. Sublime majesté, respectée, honorée, éclairée, intelligente et sublime qui tenez les rênes [illegible] par votre bienveillance, accordant à celui qui vous implore la grâce demandée et souhaitée.

"Notre maître et seigneur le bienveillant et magnifique Sultan Sid-Mohammed, en occupant le trône impérial de ses religieux ancêtres, se rappelant les moyens de nature à consolider l'affection et assurer l'amitié employés par eux et surtout par son aïeul le bienheureux Sid Mohammed-Ben-Abdalla, qui vous a envoyé deux fois un ambassadeur, et marchant sur leurs traces et sûr que tous les avantages résultant d'un semblable procédé, attendu qu'il en a dû résulter l'union réciproque entre les deux gouvernements et l'affection entre les deux nations, m'a envoyé auprès de Votre Majesté avec ma suite, dans le but de renouveler les relations avec vous, et de s'assurer autant que possible votre bienveillance, de telle sorte qu'elle paraisse reposer sur la base la plus solide aux yeux des nations voisines aussi bien que des peuples les plus éloignés.

"Voici entre mes mains l'auguste écrit qu'il vous adresse. Il y porte à votre connaissance que vous occupez en son cœur une grande place, que vous y êtes en première ligne, et que les enfants ont hérité de l'affection des pères.

"Depuis le jour de notre entrée dans votre royaume, on n'a pas cessé de nous accorder une splendide hospitalité, nous honorant et ne permettant pas que nous manquions de rien. Assurés qu'il a été ainsi fait par votre ordre, nous vous rendons sincèrement grâce."

"La reine a répondu:

"Monsieur l'ambassadeur, j'accepte avec beaucoup de plaisir les sentiments que vous venez de m'exprimer au nom de votre souverain et il nous est extrêmement agréable de savoir qu'il désire rétablir les relations qu'à une époque peu éloignée ses ancêtres cultivèrent soigneusement avec quelques-uns des miens. Les sentiers frayés alors ayant été effacés, l'amitié à peine formée s'est convertie en aversion et en déchirement. Les deux peuples ne se connaissaient plus, et le ciel a voulu qu'ils se vissent dans un de ces moments suprêmes où, déployant leurs hautes qualités et après s'être combattus, ils finissent par s'estimer. La paix ouvre aujourd'hui de vastes et magnifiques horizons à l'intelligence et à l'activité des nations pour s'élever à un haut degré de prospérité et de grandeur. Vous arrivez donc à une époque favorable pour jeter les bases de l'amitié ferme et durable qui doit gouverner [illegible] les bienfaits et désirés.

"Vous avez été reçu partout avec la noble et cordiale expansion avec laquelle l'Espagne répond toujours aux démonstrations de considération, de confiance et d'affection. Votre souverain aurait pu difficilement faire choix d'un représentant plus digne, d'un organe plus fidèle de ses pensées et de ses vœux.

"La mission que vous remplissez laissera parmi mes peuples des souvenirs permanents, et je me flatte de l'espoir qu'en rentrant dans votre pays vous porterez à votre souverain, dans la réponse que je ferai à son écrit et dans les impressions gravées en vos âmes, l'assurance de notre estime, la confiance dans notre amitié et la foi en nos paroles."

"Après cette réponse de la reine, LL. MM. sont descendues du trône, et alors Sid-Escharli, qui avait reçu des mains de Sid-el-Emqueshed la lettre de créance du Sultan, renfermée dans un portefeuille de velours brodé d'or, l'a remise à la reine, qui lui a adressé quelques mots bienveillants. L'ambassadeur a répondu avec une respectueuse déférence.

"Les envoyés marocains ont été présentés ensuite à la famille royale. LL. MM. les envoyés et la suite se sont rendus dans la salle où avaient été placées les caisses contenant les présents du Sultan. On les a ouvertes: les envoyés ont offert à la reine les objets qu'elles contenaient, et ils se sont retirés en faisant les trois salutations qu'ils avaient faites à leur arrivée. Les envoyés sont rentrés au palais de Buena-Vista."

TURQUIE.

On écrit de Sophie (Bulgarie) au Nord:

"Notre attente a été déçue. Nous avions espéré que le grand-vizir s'arrêterait dans notre ville; il a passé sans y entrer. Une masse de pétitions avait été préparée par les habitans pour être soumises à Kiprisli-Pacha, ainsi qu'il en est partout. Le nombre de ces plaintes arrivées à leur but et qu'on ne saurait comparer à celui d'entre elles qui n'arrivent pas au grand-vizir, aurait dû suffire pour faire connaître la vérité à Constantinople. Malheureusement le suprême justicier de la Porte ne fait que des haltes rapides; il rassemble les habitans, leur parle d'égalité devant la loi, se complait à [illegible] des institutions, fait pendre deux ou trois inculpés, pris ça et là, abandonnant la fin de l'enquête aux autorités locales. Celles-ci préviennent les réclamations et font sentir aux indigènes que le grand-vizir n'est que de passage, tandis qu'elles, fonctionnaires du pays, y restent et gardent toujours la possibilité de se venger des plaignans.

"Le pacha lui-même, d'ailleurs, se montre tout à fait partial dans ses enquêtes. On dirait qu'au lieu de rassurer les rayas, il a pris pour tâche de les terrifier. Citons un fait entre mille, qui donne la mesure de sa justice. Les habitans de la petite ville de Lom Palanka remirent au grand-vizir une pétition; ils exposèrent leur situation intolérable, implorèrent la protection du gouvernement et voulaient demander l'autorisation de sonner les cloches. Kiprisli se mit en colère en lisant cette pièce, et [illegible] C'était le maître de l'école chrétienne de Palanka.

"Comment as-tu eu l'audace de te permettre d'écrire ce papier?" lui demanda le vizir. "Je l'ai fait pour complaire au vœu général, afin que Votre Altesse apprenne que tous [illegible] leur foi dans votre magnanimité,—fut la réponse. Kiprisli s'emporta jusqu'à frapper du poing le courageux maître d'école, et il le fit immédiatement mettre en prison, ainsi que quelques membres de la députation; puis, se tournant vers le peuple, il dit: "Souvenez-vous que vous n'êtes pas ici vis-à-vis de la Sublime-Porte dans les mêmes conditions que les habitans de la Valachie et de la Servie." Puis il ajouta: "Quant à vos cloches, sachez que puisque Jésus-Christ est venu au monde sans carillons, vous pouvez vous en passer aussi."

Autriche.—On écrit de Vienne, le 7 septembre, à la Gazette de l'Allemagne méridionale:

"Les préparatifs militaires prennent de plus en plus d'extension. On n'a pas ordonné jusqu'ici la mobilisation de l'armée; mais on a rappelé une partie des hommes en congé. On envoie beaucoup de troupes en Italie, et sous peu le chemin de fer de Trieste sera de nouveau consacré exclusivement au service de l'Etat, car on annonce des transports de troupes considérables.

"Depuis le 3, deux régiments d'infanterie et le 39e chasseurs sont partis pour l'Italie. Le régiment Archiduc-Charles part aujourd'hui. Des sommes considérables ont été affectées à la fortification des côtes. On construit deux forts près de Fiume et on fortifie les petites îles situées en avant de Pola."

On lit dans la Gazette autrichienne du 7 septembre:

"Nous recevons de Venise, à la date du 3 septembre, la communication suivante, dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs, mais en faisant observer qu'il y a lieu d'en attendre la confirmation:

"On prétend, dit notre correspondant, que la corvette à vapeur autrichienne Lucia, qui avait à bord les objets précieux appartenant à S. M. le roi François II, fut poursuivie à sa sortie de Naples par la frégate Veloce, de Garibaldi, portant 36 canons, qui voulait lui enlever son chargement. La frégate autrichienne Schwarzenberg vit le danger et mit immédiatement à la voile. Le Veloce se tourna alors contre elle et commença à lui lâcher des bordées; mais il fut touché si heureusement par le Schwarzenberg, qu'il se vit obligé de suspendre le combat et de se rendre."

On écrit de Francfort, le 8 septembre, huit heures du soir, à la Gazette de Cologne:

"On bat la générale dans nos rues. Les troupes fédérales reprennent leurs querelles de l'année dernière et recommencent à se battre. Depuis quelques jours il y avait des rixes, mais aujourd'hui elles acquièrent un caractère sérieux. Les Autrichiens et les Francfortois se battent contre les Prussiens. Les Bavarois se tiennent tranquilles. Il faut espérer qu'on prendra des mesures sévères pour prévenir les excès de l'an passé."

On écrit de Turin, le 9 septembre, au Constitutionnel:

"Le chef de l'insurrection est le personnage le plus important et le plus considéré des Marches, M. le prince Simonetti, grand propriétaire du pays. Depuis longtemps M. Simonetti, habitait la ville de Bologne, où il a été nommé député lors des dernières élections. Dès que l'agitation a commencé dans sa patrie, il a cru de son devoir de payer de sa présence, et il est accouru immédiatement au milieu des populations qui, livrées à elles-mêmes, auraient peut-être imprimé à leur mouvement un caractère de désordre, de vengeance et de violence que son autorité seule réussira à écarter.

"L'Ombrie a déjà suivi l'exemple des Marches. Ces deux pays se déclarent liés par une communauté de souffrances et d'espoirs.

"L'insurrection de l'Ombrie se serait manifestée hier au soir à Orvieto. Là aussi il y aurait eu lutte contre les soldats du général Lamoricière. Orvieto se trouve à une courte distance de notre frontière toscane. Si le mouvement se propage de ce côté-là, le corps d'armée, commandé par le général de Sonnaz et qui stationne à Arezzo, se trouvera amené à intervenir à son tour, ainsi que celui de Cialdini."

Présentation d'une épée à Mac-Mahon.—Nous lisons dans un journal parisien:

Dimanche a eu lieu, au camp de Châlons, la présentation au maréchal Mac-Mahon de la magnifique épée d'honneur offerte à Son Excellence, par souscription nationale irlandaise. Une députation désignée par le comité de Dublin, s'est rendue au camp et a été reçue immédiatement par le maréchal, entouré de ses aides de camp. L'adresse suivante a été lue par un membre de la députation:

A Son Excellence le maréchal duc de Magenta.

Excellence,

C'est de cette île, patrie de vos ancêtres, c'est au nom d'une nation qui, dans toutes les vicissitudes de son histoire, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, a toujours su (même au milieu du sang et des larmes) reconnaître le mérite et témoigner sa sympathie à la vraie valeur, que nous venons offrir ce tribut d'affection au génie et à la bravoure de l'illustre guerrier, qui vient encore une fois d'identifier la chevalerie héréditaire d'Erinn avec la gloire de la France impériale.

Cette terre, Excellence, autrefois gouvernée par ceux dont le sang royal coule dans vos veines, a senti le poids de jours bien malheureux; mais la gloire que les descendants de ses enfants exilés lui donnent, par leurs vertus militaires sur les champs de bataille et par la sagesse dans les conseils de l'Europe, est pour son front, ceint encore du crêpe de son veuvage, comme un laurier qui entrelace la guirlande funéraire de ses si grandes couleurs. Dans plus d'une sanglante bataille, à Crémone comme à Fontenoy, cette renommée a brillé de l'éclat de la victoire. Aujourd'hui, tout en laissant échapper une larme, l'Irlande déclare avec le juste orgueil d'une mère, que vous, l'héroïque descendant d'un de ses plus grands monarques, venez d'ajouter un nouveau lustre à la gloire de notre nation, sur les tours fumantes de Malakoff et dans les plaines à jamais mémorables de Magenta.

Illustre héros de la chevalerie de la France celtique, l'Irlande aime du plus tendre amour ses enfants, qui, sur la terre étrangère, se ressouviennent encore, avec une affection toute filiale de la patrie qui a donné le jour à leurs ancêtres. Excellence, vous avez donné des preuves incontestables de cette affection si vive et si bien sentie dans votre cœur de soldat. L'Irlande se plait donc à reconnaître en vous le vaillant chef du sang irlandais, dont le génie militaire a redonné sans tache l'étendard victorieux de la France, cette noble nation sœur de la nôtre. Elle se plaît encore à reconnaître en vous le héros chrétien qui a conservé à la croix cette fidélité héréditaire de ses royaux ancêtres; elle voit aussi en vous le digne descendant de ce roi chevaleresque qui terrassa les farouches ennemis de l'Irlande, sur la page ensanglantée de Clontarf.

C'est donc l'Irlande qui vous présente cette épée, dont le fourreau ciselé et la lame étincelante sont les signes de son ancienne gloire et de sa civilisation.

Sous l'emblème de l'or, de l'acier et des pierres précieuses, l'Irlande se plaît aussi à vous offrir, à vous, vaillant rejeton de chevaleresques ancêtres, les symboles de ces vertus qui doivent orner l'écusson d'un héros chrétien. En vous, elle en est convaincue, ces vertus seront toujours aussi brillantes que les pierreries qui décorent la poignée de cette épée et aussi pures que l'or qui en recouvre le fourreau.

Par ce tribut que l'Irlande dépose à vos pieds, illustre guerrier, elle vous transmet par nous l'expression de son amour et de son admiration.

Cette adresse, rédigée dans les deux langues, irlandaise (celtique) et française, est signée, au nom des souscripteurs, par le président du comité, M. O'Donoghue, membre du Parlement; MM. P. J. Smyth et T. D. Sullivan, secrétaires honoraires.

S. Exc. le maréchal a fait la réponse suivante:

Messieurs,

Je suis on ne peut plus touché des sentiments que vous venez de m'exprimer, et je vous prie de dire aux Irlandais que vous représentez combien je suis reconnaissant du témoignage d'estime et de sympathie que vous m'offrez en leur nom. Ce témoignage, par sa spontanéité, m'a prouvé que la vieille terre d'Erinn avait conservé ses idées chevaleresques, cette vivacité et cette chaleur de cœur qui l'ont de tout temps distinguée.

Je laisserai un jour à mon fils aîné, Patrice, cette magnifique épée; elle sera pour lui comme elle est pour moi un gage nouveau des liens étroits qui doivent l'unir à jamais au noble pays de ses ancêtres.

Les membres de la députation irlandaise ont été ensuite invités, par le maréchal, à un dîner auquel assistaient plusieurs généraux et officiers supérieurs. On remarquait parmi eux le général O'Farrell, le général Sutton de Clonard, et le commandant Dillon, tous les trois d'origine irlandaise.

Décédée, dimanche, 7 du courant, à 1 heure P. M., à l'âge de 81 ans, Mme Marguerite FOURCAND, veuve de feu Adrien Graval. Les amis et connaissances de la famille et ceux de ses gendres, MM. John L. Thielen, Massard et Baron Bouchataine, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie précises. Le convoi partira de la demeure de son gendre, M. John L. Thielen, rue Marigny, entre Morales et Casacalvo.

Décédée, hier soir, à 8 heures, à l'âge de vingt-sept ans, Dame Joseph FRAISSE, née Brulé. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures précises, P.M. Le corps est exposé rue des Français entre Solidelle et Joséphine.
De la part de son époux.
Nlle-Orléans, le 8 octobre 1860.

Décédée, samedi, 6 du courant, à minuit, à l'âge de 81 ans, Mme Maria WATT, née à Kilwinning, Ayrshire (Ecosse.) Les amis et connaissances de son fils, M. John Watt, et de sa fille, Mme E. W. Brown, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 9 heures. Le convoi partira de la résidence de M. Wm J Key, rue Galennié, No 167, près Magazine.

Décédé hier au soir, à six heures et demie, Marc Auguste BACHELARD, âgé de 22 mois, fils de François David Bachelard et de sa femme Brigit Quand. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le corps est exposé chez son père, à l'encoignure Elmire et Alix, Algers.

☞ Une des maladies les plus communes et en même temps les plus douloureuses auxquelles l'homme est sujet, s'appelle la fièvre et frisson. La Faculté a longtemps cherché [illegible] un remède efficace, que le Dr J. Hostetter, médecin célèbre, a enfin trouvé. [illegible]
A vendre par tous les pharmaciens et marchands. 8 oct—6f

La Santé
Est plus précieuse que les rubis. [illegible]
L'ELIXIR DE WRIGHT [illegible]
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Seuls propriétaires, Rue de Chartres, Nos 21 et 151. 8 oct—6f

Vous pouvez prévenir cette affreuse toux en employant LE SIROP DE MURES SAUVAGES ET DE GOUDRON DU Dr DAVIS [illegible]
A vendre à la Nouvelle-Orléans, par J. Wright & Co, Seuls agents pour le Sud, Rue de Chartres, Nos 21 et 151. 8 oct—6f

ACADEMIE DE MUSIQUE,
AMPHITHEATRE DE SPALDING ET ROGERS
SPALDING et ROGERS......Propriétaires
C. G. CHESLEY......Directeur
D. B. CALDER......Trésorier
La fameuse troupe des artistes MENESTRELS DE RUMSEY ET NEWCOMB. LUNDI 8 octobre. [illegible] CITY and COUNTRY—DANCING ACADEMY—WHO STRUCK BILLY PATTERSON! [illegible]
ADMISSION, [illegible]
P. A. CLARK, agent, Pour MM. Rumsey et Newcomb.

Office du bureau de santé,
Nouvelle-Orléans, ce 5 octobre 1860.
A une assemblée du bureau de Santé, tenue le 3 de [illegible]
"ORDONNANCE 123. [illegible]
GEORGE Wm. DIRMEYER, Secrétaire du bureau de Santé. 8oct—6f

Externat de jeunes Demoiselles
Dirigé par Mme JULES GOUGUET.
Rue Royale, près l'encoignure St-Pierre No 99, au premier.
MADAME JULES GOUGUET, qui possède une longue expérience dans l'enseignement, vient d'ouvrir, à partir du octobre 1860, à l'adresse ci-dessus, un Externat dans lequel elle enseigne l'anglais, le français, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la musique (piano et chant), les ouvrages d'aiguille et autres. [illegible]
P. S.—On peut se procurer des prospectus à l'établissement, ou aux librairies de MM. A. Chol et Lefèvre, rue Royale. 8 oct—1m.

Une Modiste.
ON demande UNE MODISTE CAPABLE pour aller dans une ville située sur le Mississipi, [illegible] S'adresser à J. DERBES, Jr., 40, rue de Chartres. 5oct—5f

MAÇONS.
ON a besoin de cinq bons maçons pour travailler sur une habitation au Bayou Lafourche. S'adresser à A. BROUSSEAU & CO, 19, rue de Chartres. 5oct—5f

Couvertes! Couvertes!
REÇU par les derniers arrivages d'Europe quarante balles de couvertes françaises de 8 à [illegible] points [illegible]
TURCOTTE & BLANCARD, 55, rue Canal. 8 oct

No 145 et 147, RUE DAUPHINE.
MME MARIE CÉLESTIN offre à MM. les habitants et leurs familles [illegible]
Mme Marie Célestin, rue Dauphine No 145 et 147 [illegible] 8 oct—1m

TAPIS. TAPIS.
BODET & GUEYDAN,
OFFRENT à vendre à GRAND RABAIS, un lot de TAPIS de tous genres, provenant des encans de New York, ainsi qu'un grand assortiment de DEVANTS DE CHEMINÉES, PAILLASSONS, Tapis de Baize [illegible]
BODET & GUEYDAN, Maison Rouge, No 1, entre les deux marchés, le plus près du marché aux légumes, et encoignure Hôpital et Condé. 8 oct—

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Springfield de New-York, 100 paniers champagne Heidsick piper 12 bouteilles [illegible]
A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lecoste & Co, 119, rue Royale. 8 oct

BOUTEILLES VIDES—En débarquement du navire Alice Bell, de Bordeaux. 200 paniers bouteilles bordelaises [illegible]
A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lecoste & Co, 119, rue Royale. 8 oct

EN débarquement du navire Mount Vernon, de Marseille, 200 paniers huile d'olive J. Plagnol 12 bouteilles, [illegible] 15 caisses vermouth de Noilly Prat & Co, [illegible]
A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lecoste & Co, 119, rue Royale. 8 oct

REÇU par le navire Globe du Havre—100 caisses absinthe de Ed. Pernod. 50 caisses kirsch wasser de Ed. Pernod.
A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lecoste & Co, 119, rue Royale. 8 oct

EN magasin—150 barriques vin rouge, bon ordinaire, pour familles des marques Montferrand, côte de Fioriac & Cie.
20 barriques vin rouge St Emilion No 1 et 2; Cote Quinone; Cote de Fronsac; St Julien Medoc, vin vieux; Chateau Margaux; Chateau Lafitte; Chateau Lafitte; Ht Sauterne; Ht Sauterne et Ht Barsac [illegible]
A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lecoste & Co, 119, rue Royale. 8 oct

PRUNES SECHES—[illegible]
A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lecoste & Co, 119, rue Royale. 8 oct

EN débarquement du navire Mount Vernon, venu de Marseille, [illegible]
HENRY VALETON & Co, [illegible]

AMIDON—[illegible] B. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 8 sept

ATTENTION.
Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de bottes, souliers, chapeaux et habillements, &c., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 h. du matin, au magasin d'encan de G. Léonnard, Blache & Co, rue de Chartres, No 60.—Conditions à la vente.

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui à 10½ heures A. M., sur les lieux, rue du Quartier entre Chartres et Vieille Levée, 2me District, à la vente à l'encan de liqueurs, eaux-de-vie, [illegible], absinthe, curaçao, vieux fer, moulin, &a, &c. Voir aux avis.

Club Rough and Ready du 6me ward.
☞ Les membres du Club Rough and Ready sont priés de se réunir, CE SOIR, à 6 heures précises, au café de M. J. Fernandez, rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe, pour se rendre à la rue du Canal et se joindre à la grande procession du Parti de la Constitution et de l'Union. Les partisans de Bell & Everett y sont invités.
Par ordre du Président, JOAQUIN VIOSCA.
Jean A. Wetman, Secrétaire. 8oct

CLUB CONSTITUTION.
☞ Les membres de ce Club se réuniront, dans la salle du bal d'Orléans, rue d'Orléans, CE SOIR, lundi, à six heures et demie, pour se rendre au Mass Meeting.
Par ordre du Président, G. DUPLANTIER.
S. C. Caxas, secrétaire. 8oct

Attention!
Union Guard du 3me District.
Les membres de ce Club sont priés de se trouver dans leur salle, LUNDI, 8 octobre, à 6 heures et demie du soir, pour se rendre à la résidence des dames qui doivent présenter une bannière au club, avant le grand Mass Meeting de ce soir.
Par ordre du Président, R. D. HUBBARD, Secrétaire. 8oct—1f

6me ward.
Rough & Ready Club.
Los miembros de este Club y los partidarios de Bell & Everett, se reuniran esta tarde a [illegible] en el café de J. Fernandez, calle de la Vieja Levee entre las calles de San Felipe y Ursulinas para unirse a la gran Procesion del partido de la Union.
Por orden del Presidente, JOAQUIN VIOSCA.
J. A. Wetman, Secretario. 8oct

Attention Mounted Bell Knights.
Les membres de ce Club se réuniront à leur salle, rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon, aujourd'hui ce huit octobre 1860, à six heures du soir, pour se joindre à la grande procession en l'honneur de Bell et Everett.
Les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Président, FRANCIS V. DUPLESSIS.
Oscar LE BLANC, Secrétaire. 8 oct

Attention, Fossiles.
Les Fossiles se réuniront à Odd Fellows' Hall, CE SOIR, lundi, à 6 heures et demie, pour se rendre au Mass Meeting de la rue du Canal.
Par ordre du comité d'arrangements, GEO. CLARK, Grand Marshall. 8 oct

☞ Le navire Mount Vernon, capitaine Dean, venant de Marseille, est en déchargement dans le second district.
Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée.
Les marchandises dont les permis n'auront pas été obtenus dans le délai de cinq jours seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.
EUG. ROCHEREAU & Co, 16 & 18, rue St. Louis. 8oct.—6f

Aux membres de la nouvelle Société Lusitana de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans.
Messieurs,
AYANT appris qu'il y a en circulation parmi vous des bulletins portant mon nom comme candidat pour Président de la dite Société, je décline respectueusement, tout en vous remerciant de l'honneur que vous désirez me faire. Si je dois réclamer quelque chose de vous, permettez, messieurs, que je vous recommande la ré-élection de notre digne Président ART VIEIRA.
Respectueusement, ANTHONY SAMBOLA. 8oct—2

IMPORTATION DIRECTE.
LUCAS & MASSON
ENCOIGNURE ROYALE & CONTI
Annoncent respectueusement aux dames, qu'ils feront aujourd'hui lundi, 8 octobre, l'ouverture de la saison, par un admirable choix de riches nouveautés des derniers genres et choisies avec le plus grand soin dans les meilleures maisons de Paris. Les dames sont invitées à venir examiner le stock, afin de pouvoir comparer le choix et les prix avec ceux des autres maisons.
La liste ci-dessous ne peut donner qu'un faible aperçu d'une aussi grande variété d'articles:
—SAVOIR—
Indiennes anglaises à 7 et 8 cts.
do françaises à 16 et 18 c.
Cachemirienne grénadine 19 c.
Barège anglais, brodé 20 c.
do de uni 15 c.
Mérinos français, grande largeur 75 c.
Popeline grande largeur 40 c.
GRANDE OCCASION:
500 châles barège anglais à rayures unies, à $1 50
600 mantelets taffetas noir $5 00
400 châles Algériens, riches $4 00
100 pièces taffetas, fantaisie $1 00
60 robes taffetas fantaisie à 7 volants $15 00
Admirable assortiment de hautes nouveautés, telles que:
Manteaux velours très riches, châles cachemires brodés, garnis de guipure; paletots soie et drap dernier genre, châles [illegible] et algériennes cannelés, toilettes en barège anglais brodé, popelines et soieries brodées, jardinières, dentelles riches, &c., &c., &c.
Gants véritables Jouvin.
Grand assortiment de parfumeries des fabriquants les plus renommés de Paris. 8 oct—3f

SOIERIES DE FANTAISIE POUR ROBES
A meilleur marché que jamais!
JOHN TODD,
Rue de Chartres, Nos 12 et 14.
OFFRE en ce moment un très grand assortiment de soieries, aux prix suivants:
3000 yardes soieries riches en couleur pour robes, valant 25 cts à $1 50;
2000 yardes soieries supérieures riches en couleur pour robes, valant $1 20 à $1 60;
2000 yardes soieries extra riches en couleur pour robes, valant $2 50 à $1 25.
Egalement un choix complet de Soieries noires unies et à dessins, des meilleures fabriques, à des prix aussi bas.

Modes nouvelles de France.
—OUVERTURE DE—
Mantelets soie noire pour dames; Pelisses et paletots de drap noir et en couleur; Gilets et paletots pour demoiselles et enfants.
—ET—
Chapeaux fins, genre français.
Parmi ces articles, il se trouve:
130 mantelets soie noire, élégants, à $5, valant $12;
200 pelisses de drap en couleur pour demoiselles, à $3, valant $6 50;
150 manteaux, paletots, burnous et mantelets en drape et à manches, &c., de $7 à $15, valant le double.
Et des mantelets, des paletots, &c., en velours noir riche et des derniers genres.
JOHN TODD, Rue de Chartres, Nos 12 et 14. 8 oct—6f

A. CHOL,
RUE ROYALE, ENC. TOULOUSE,
GRAND DEBALLAGE
de Romans à 35 cents le vol.
PRIX REDUIT A
30 cents en prenant 10 volumes au choix.
Tous les ouvrages de MM. Dumas père et fils, G Sand, P. Féval, F. Soulié, Méry, Comtesse Dash, Souvestre, Murger, &c., &c.
COLLECTION COMPLETE DES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES.
5000 PIECES DE THEATRE A 10 CENTS CHAQUE, au choix. 5oct—6f

AVIS.
JE préviens le public en général que je ne paierai aucune dette contractée par ma femme sans mon consentement.
Nlle-Orléans, le 6 octobre 1860. PASCAL SEMPE. 8 oct—3f

HUILE D'OLIVE—300 paniers de 24, 12 et 11 [illegible] Nice, en débarquement du navire Mount Vernon, à vendre par S. D. GRATIAA & Co., No 30, rue Douane. 8 oct

ABSINTHE ET KIRSCH—100 caisses absinthe C. Lecoultre, 30 caisses kirsch, C. Lecoultre.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 30, rue Douane. 8 oct

PORTO XERES ET MADERE—[illegible]
En douane et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 30, rue Douane. 8 oct

DAMEJEANNES—1,000 de 1, 2, 3 et 5 gallons. A vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 30, rue Douane. 8 oct

EN débarquement du navire Mount Vernon, de Marseille: 200 barriques vin rouge Bergasse, 200 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co, 30 balles amandes à la dame, 100 paniers de 12 bouteilles vides, 16 do 125 flacons marasquin, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St-Louis. 8 oct

VIN rouge—60 barriques vin rouge, Pauillac et St Julien. 16 barriques vin rouge, Doyrie Margaux, [illegible] à vendre par EUG ROCHEREAU & CO, 16 et 18, rue St-Louis. 8 oct

ABSINTHE SUISSE— 150 caisses absinthe de la marque E. Pernod, en magasin.
CHAMPAGNE—40 caisses qts—20 do pts de bonne qualité.
HUILE DE LIN—En boucauts et en barils.
THE—500 caisses de thé noir et vert de toute qualité.
MUSCADE ET INDIGO—En magasin.
CHANDELLES PATENTÉES DE JUDD—100 boîtes de chandelles patentées de Judd en carton, à vendre par W H VREDENBURGH, No 36 Vieille Levée. 8oct

AVIS.
MESSIEURS les Docteurs FORMENTO, père et fils, ont transféré leur domicile à leur ancienne résidence, rue Bienville, 128, entre Dauphine et Bourgogne.
Consultations de 1 à 3 heures. 8oct—1m

AVIS.
JE préviens le public que j'ai retiré ce jour mon associé Ch. Leighton [illegible]
Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1860. JAMES A. BLANC. 6 oct—6f

ATTENDU—[illegible]

L'AUTOMNE ET L'HIVER DE 1860.
Rue St-Charles, Nos 26, 28 et 30
ENCOIGNURE COMMUNE.
VETEMENS ET LINGERIE
EN GROS ET EN DETAIL!
REÇU par les derniers steamers, un des plus grands et des plus beaux stock de Vêtements d'automne et d'hiver dans le Sud!
Ce stock ne saurait être surpassé sous le rapport du genre, des étoffes et du bon marché.
Les marchandises sont partagées en trois départements mais sont toutes sous une vue générale:
Le magasin No 26, rue St-Charles,
—POUR LE—
LINGE D'ENFANTS,
Le magasin No 28, rue St-Charles.
—POUR LE—
LINGE D'HOMMES,
Le magasin No 30, rue St-Charles,
POUR LA
LINGERIE ET LES CHEMISES.
☞ Les vendeurs parlent le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.
L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 8 oct—1f

Magasin d'habillements d'enfants,
26......rue St-Charles......26
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Ce magasin est exclusivement pour les jeunes gens, les petits garçons et les enfants.

HABILLEMENTS, CHEMISES
ET
LINGERIE
En gros et en détail.
Le soussigné vient de faire l'ouverture d'un GRAND et EXCELLENT STOCK de
VÊTEMENTS DE TOILETTE et d'école
Pour l'automne et l'hiver,
—COMPRENANT—
Tous les genres et toutes les qualités.
Ces articles seront vendus à des PRIX très RAISONNABLES.
☞ Les vendeurs parlent le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais.
L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 8 oct—1f

Malles, sacs de voyage,
VALISES, PARAPLUIES
ET
Vêtements imperméables
DES
Meilleurs genres et qualités.
Faits sur commande et garantis.
L. W. LYONS & Co, Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 8 oct—1f

Chemises! Chemises!
Reçu par les derniers steamers, un grand assortiment de
CHEMISES
Des derniers genres!
De différentes qualités et grandeurs—blanches et en couleur.
FAITES EXPRESSEMENT POUR
Le marché de la Nlle Orléans,
Pour hommes, jeunes gens et enfants!!
L. W. LYONS & Co. Nos 26, 28 et 30, rue St-Charles, Encoignure Commune. 8 oct—1f

No 137, rue du Canal.
U. LAROUSSINI & Co
Ouverture, LUNDI, 1er octobre.
1,500 burnous, manteaux et mantelets du dernier genre, soit pour dames et enfants, de $1 50 à $75 00.
Les dames trouveront que ses marchandises sont à meilleur marché qu'on les ait jamais offertes sur place.
Mantelets pour enfants à $1 50
do de dames de $4 50 à $25
Burnous de $12 00 à $75 00
U. LAROUSSINI & Co, No 137, rue du Canal, bâtisses Touro. 1er oct—1f

BON MARCHÉ! BON MARCHÉ!
Venez examiner le stock dont on fait actuellement l'ouverture dans la rue de
CHARTRES Nos 12 et 14.
Nouveaux genres de Paris en
MANTELETS SOIE NOIRE
Pour Dames, Demoiselles et Enfants;
Manteaux, Paletots, Mantelets, &c. de Drap noir et fantaisie,
Aux dessous de la moitié des prix.
—LE STOCK COMPREND EN PARTIE—
150 JOLIS MANTELETS DE SOIE NOIRE, à $5 valant $12.
200 PELISSES ET JACQUETTES en drap de fantaisie, pour Demoiselles et Enfants; $3 pièces, valant $6.
200 MANTEAUX ET MANTELETS de drap noir et de drap en couleur, pour dames, comprenant toutes les coupes des derniers genres, à $7 50 et $15 pièce.
Un assortiment complet et choisi de JOLIS MANTEAUX de velours soie noir, à dessins nouveaux.
JOHN TODD, Rue de Chartres, Nos 12 et 14. 8 oct—6f

UN jeune homme connaissant le marché de la Nouvelle-Orléans, offre ses services à une bonne maison d'importation pour y être employé soit à la vente, [illegible] français et anglais [illegible] Il fournira les recommandations désirables. S'adresser à la lettre L. 31. 5oct

LE Docteur TRUDEAU a transféré son domicile du No 194, rue du Canal, au No 186, même rue. Heures des consultations de midi à 2 heures. 8oct—1m

Avis.
LE public est prévenu de ne pas recevoir ou négocier trente-deux billets tirés par moi, à mon propre ordre et endossés, chacun pour la somme de $65 et $60 [illegible]
A. CHASTANT M. D. 4 oct—6f

ATTENDU par le John Carver de Bordeaux—[illegible] TAMBOURY, OLIVARI & Co, Rue Royale No 67. 8 oct

Charbon! Charbon!!
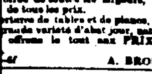
Charbons Pittsburgh, Anthracite et Cannell de Liverpool, à vendre aux plus bas prix du marché, par P. V. BERNARD, Passage de la Bourse, No 35, entre Douane et Bienville. 3 oct—3m.

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No 19.
NOUS recevons constamment de nouveaux tapis à Médaillon, Wilton, velours, Tapis de Bruxelles, 3 plis, &c. &c.
Toiles cirées de toutes les largeurs, de toutes les couleurs et de tous les prix.
Couvertures de tables et de pianos.
Une grande variété d'abat jour, nattes.
Nous offrons le tout aux PRIX COURANTS du marché.
A. BROUSSEAU & Co. 8 oct—6f

Changement de Domicile.
LES soussignés préviennent le public qu'ils ont transféré leur magasin du No 77 rue de la Vieille Levée au No 18 rue Conti, entre Chartres et Levée.
FAURES & NORMAN. 8 oct

A louer.
L'étage supérieur de la belle et grande maison située rue Bienville, No 150, entre Dauphine et Bourgogne. Livraison immédiate. S'adresser sur les lieux. 5oct—1m

VIN.........VIN.
REÇU par le Dorigne de Barcelone: 1000 barriques vin rouge de Santa Margarita, [illegible] 30 caisses de fruits conservés, assortis, en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA, 13, rue de la Douane.

Changement de domicile.
JE préviens le public que je viens de transporter le bureau de courtage au No 138 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine. J. B. DERBEY, courtier. 22 sept

CONFITURES DE LA HAVANE—16 caisses pâte et gelée de goyave, en boîtes [illegible] A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

RHUM DE LA HAVANE—[illegible] E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CIGARETTES DE LA HAVANE—[illegible] E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

184,600 cigares de la Havane, de différentes [illegible] ANTONIO COSTA, rue Douane, No 34.

DEMOCRATIE NATIONALE.
BUREAU DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ETAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans.
POUR PRESIDENT: STEPHEN A. DOUGLAS, DE L'ILLINOIS.
POUR VICE-PRESIDENT: HERSCHEL V. JOHNSON, DE LA GEORGIE.
Electeurs présidentiels:
Premier District—Col. MAUNSEL WHITE, Plaquemines, Electeur.
CH. BIENVENU, St-Bernard, Substitut.
Deuxième District—PIERRE SOULÉ, Orléans, Electeur.
W. G. MULLEN, Orléans, Substitut.
Troisième District—GUSTAVE LEROY, Jefferson, Electeur.
DESIRÉ LEBLANC, Ascension, Substitut.
Quatrième District—J. DUNCAN STUART, Est Bâton-Rouge, Electeur.
W. F. KERNAN, Est-Feliciana, Substitut.
Cinquième District—Hon. JOSHUA BAKER, Ste-Marie, Electeur.
W. W. WHITTINGTON, Rapides, Substitut.
Sixième District—Col. N. D. COLEMAN, Madison, Electeur.
J. N. T. RICHARDSON, Morehouse, Substitut.
Par ordre du Comité Exécutif pour l'Etat de la Louisiane.
G. W. MUNDAY, président.
Geo. A. FOSDICK, vice-président.
LOUIS DUPAU, secrétaire. 13 août—au 6 n.

Ticket National de l'Union.
POUR PRÉSIDENT: JOHN BELL, du Tennessee.
POUR VICE-PRÉSIDENT: EDWARD EVERETT, du Massachusetts.
ELECTEURS PRESIDENTIELS POUR LA LOUISIANE.
Premier District Electoral.
RIVIERE GARDERE, de St-Bernard, électeur.
G. De FERRIET, d'Orléans, substitut.
Deuxième District Electoral.
L'HON. RANDELL HUNT, de la N. Orl. électeur.
JULES LAVERGNE, de la Nlle-Orléans, substitut.
Troisième District Electoral.
CHRISTIAN ROSELIUS, de Jefferson, électeur.
DUNCAN S. CAGE, de Terrebonne, substitut.
Quatrième District Electoral.
J. G. FUQUA, d'Est-Feliciana, électeur.
H. M. FAVROT, d'Ouest Bâton-Rouge, substitut.
Cinquième District Electoral.
THOMAS R. LEWIS, d'Opelousas, électeur.
VALSIN FOURNET, de St-Martin, substitut.
Sixième District Electoral.
JOHN RAY, d'Ouachita, électeur.
L'HON. B. L. HODGE, de Caddo, substitut.
Chaque votant donne son vote pour SIX ELECTEURS dont chacun doit résider dans un District séparé.

QUARTIER GENERAL
Comité Exécutif d'Etat.
Parti Constitutionnel de l'Union.
8 août 1860.
DES MASS MEETINGS auront lieu comme suit, dans toute la ville, avant l'élection présidentielle:
1er District—A la statue de Clay (rue du Canal), le lundi huit octobre.
3me District—Place Washington, mercredi, 17 oct.
Rive droite (Alger) samedi, 27 octobre.
1er District—A la statue de Clay (rue du Canal), lundi, 5 novembre.
Des orateurs distingués harangueront ces assemblées.
Les différents clubs attachés au Parti Constitutionnel de l'Union ou BELL et EVERETT et le public en général, sans distinction de parti, sont respectueusement invités à y assister.
Par ordre du comité, H. MUSSON, Président.
THOS CURRY, Secrétaire. 9 août—3m

UNION GUARD.
DEUXIEME DISTRICT.
Ce club se réunit tous les VENDREDIS SOIR, à 7 heures et demie, dans la salle du bal D'ORLEANS, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Tous ceux qui sont favorables à l'élection de JOHN BELL à la présidence et d'EDWARD EVERETT à la vice-présidence, sont invités à assister aux séances et à se joindre au club.
Par ordre, R. D. HUBBARD, Secrétaire. 22 août

Bureau de la compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.
No 4, rue Royale.
DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 4 octobre prochain pour la fourniture de 434,000 pieds (B. M.) de cyprès rouge des dimensions suivantes: 120,000 pieds 5 X 9, et 119,000 pieds 5 X 12 de 28 à 35 pieds de long pour être délivrés comme suit: [illegible]
Les paiements seront faits au comptant à chaque livraison mensuelle.
E. L. JAMES, Ingénieur et surintendant. 28 sept—

Glace à bon marché.
PAR suite de la grande quantité de glace sur place et attendue, les soussignés commenceront aux dépôts de glace Commerce, Poydras, Chartres, Chemin de Fer et Raffinerie, à partir du 28 octobre, la vente à cinquante cents les 100 livres sans livraison aux résidences, et en quantités au-dessus d'un tonneau et, par tonneaux, livrée au même prix.
M. DOWNEY, J. LUCITE, L. DUTEL, F. M. JACOBS, T. SHEERIN. 8oct—1m

AVIS.
DEPUIS le 1er août dernier, MM. C. W. MEHLDAU et CHARLES T. DUGAZON sont intéressés dans les affaires de notre maison et chargés de notre procuration.
Nlle-Orléans le 25 septembre 1860. EUG. ROCHEREAU & Co. 25 sept—1m

MANTEAUX,
MANTELETS, BURNOUS.
THEO DANZIGER
Nos 228 et 230, Rue Royale,
Enc. St-Philippe,
ANNONCE à ses amis et à sa clientèle qu'il a fait l'ouverture d'un grand assortiment de MANTEAUX et MANTELETS } en drap, soie et velours, et du dernier genre. 26sept

VETEMENTS
A LA MODE
d'automne et d'hiver.
LEVITES en drap et castor noir et couleur;
Paletots do do do;
Pardessus sacs et à taille do do do;
Gilets en soie, velours, satin et castor;
Pantalons en castor noir et couleur
do satinet do do;
Chapeaux feutre français gris et noir
do do do Jérome doublé soie,
do do do Magenta,
do fourrure Malakoff.
—Aussi—
Un grand assortiment de lingerie
CRAMON & BAZE.
245, Vieille-Levée, près l'encoignure St-Philippe. 5oct—au 15 oct

J. D. DAMERON & Co.,
Rue du Canal, No 194.
OFFRENT au public un choix de tous les genres de Tapis velours, Wilton et Bruxelles, Impérial, 3 plis et Ingrain. Devants de cheminées, baizes, paillassons &c.
Toile cirée.
3 à 24 pieds de large, des meilleures qualités et des qualités moyennes.
Etoffes à rideaux.
Brocatelle, soie et laine, damas, franges, cordes, glands, &c.
Toutes les qualités de rideaux en dentelle et mousseline brodées, de $1 à $75 la paire.
Abat-jour.
Nous avons le plus fort stock de toutes les grandeurs et des derniers genres parmi lesquels on peut faire un choix. [illegible] Sept—6f

UN jeune homme de 25 ans, parlant anglais, français allemand et espagnol, [illegible] S'adresser à D L, boîte No 8, bureau de la poste. 3 oct—6f

Ornements pour Tombeaux.
MICHON & DESPORTES,
Nouvelle-Orléans, rue Royale, 166.
Paris: Passage des Petites-Ecuries, No 3.
Cette MAISON, si connue pour l'extrême modicité de ses prix, vient de recevoir un IMMENSE ASSORTIMENT DE COURONNES, CROIX, FLEURS, MEDAILLONS et autres ornements pour tombeaux.
3,000 couronnes de perles, avec ou sans inscriptions.
300 Croix
100 Guirlandes de perles et de fleurs.
300 Couronnes de Perles, avec inscriptions anglaises.
300 — d'immortelles, avec ou sans inscriptions.
300 — de mousse, avec pensées.
300 — de pensées.
300 — de velours et argent.
300 — de chenilles, avec ou sans inscriptions.
300 — de plumes, couleurs variées.
300 — de feutre imperméable.
300 — de fleurs blanches, bleues et lilas.
300 douzaines de pensées, pour couronnes.
300 paires de bouquets blancs, noirs, bleus et blancs.
300 paires de vases blancs, violets et noirs, avec [illegible].
2,000 médaillons assortis de couleurs et d'emblèmes.
20 rames de papier noir glacé.
300 bottes d'immortelles.
Jamais cette maison n'avait eu à offrir un aussi magnifique assortiment que celui qu'elle vient de mettre en vente. 27 sep—1m

ON DEMANDE
UNE BONNE GARDIENNE, parlant français, pour prendre soin de deux petits enfants. S'adresser à L. W. LYONS, Enc. St-Charles et Commune. 1sept—

COLLEGE
Rue Dryades, entre Clio et Erato,
Dirigé par Charles Lavender.
M. LAVENDER a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes aura lieu
Lundi, le 3 septembre.
Pour les Prospectus s'adresser au Collège ou à M. Cammack à la Banque des Citoyens. 31 août—3m

AVIS.
LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant.
F. Romagosa continuera le même genre d'affaires, en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de la maison. Toutes les procurations données par nous et par F. Romagosa sont révoquées.
F. ROMAGOSA, JAYME MAGI.
Nlle-Orléans, 5 juillet 1860. 7jt—4m

Changement de domicile.
LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 198, rue Bourbon, au No 88, même rue, entre Bienville et Conti. 7juil—4m

Bouteilles! Bouteilles!
250 paniers de 100 bouteilles chaque. En magasin et à vendre par A. CARRIERE & Co, 37, Vieille-Levée. 11sept

Chemin de fer Illinois Central.
DEUX convois partent de Cairo tous les jours, le matin et le soir, à l'arrivée des convois de la Nlle-Orléans, et se relient directement avec toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest.
Pour arriver à New-York............3 jours et 4 heures.
Boston............3 jours et 12 heures.
Pour les tickets (pour tout le voyage) et les informations, s'adresser au bureau du C. de fer de la N. O. de J. et N., rue du Camp, No 118, et au bureau de la ligne du chemin de fer, rue du Camp, No 61.
W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago.
W. R. ARTHUR, Surintendant général à Chicago.
B. F. LONGLEY, Agent général au Sud, N. O. 5août—6f

Dissolution de Société.
LA société de commerce existant en cette ville sous la raison de CHAUDET & DESSEINT est dissoute depuis le 15 août dernier, par la mort de François Desseint, l'un des associés.
Louis Chaudet est par autorisation de la Cour, seul chargé de la liquidation de la dite société, et continue le même genre d'affaires, d'importation et de commission en son propre nom, et dans le même local, situé rue Royale, Nos 147 et 149, entre St-Pierre et Toulouse. 1er sep

COUVERTURES FRANÇAISES
De 2 points et demi.
NOUS offrons aux planteurs, à très bas prix, d'excellentes COUVERTURES FRANÇAISES manufacturées expressément pour les habitans et égales à toutes celles qui sont importées.
C. A. BARRIERE & BRO. 25 sept—vhc rue du Canal, No 138, Bâtisses Touro

CARTES espagnoles, à jouer—6 caisses (15 grosses chacune), marque So Marti & Torras, en débarquement du Teresita et à vendre par PAJJO & BRUNASO, 204 et 206, Vieille Levée. 6 juil

VIN ROUGE ET BLANC—100 barriques cabas de Bourg, [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & Co, 67, rue Royale. 25 août

SAVON DE CASTILLE—[illegible] B. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 11 sept

MAQUEREAUX—[illegible] B. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

BACON—[illegible] GARRIE & PASCAL [illegible]

BITTERS—[illegible]

SAUCISSONS DE LYON—[illegible]

[illegible]

DIRECTION DES ECOLES PUBLIQUES DU 2e DISTRICT.
Bureau du secrétaire.
AUX ENTREPRENEURS.
UN plan et le cahier des charges d'une maison d'école qui doit être bâtie dans le Deuxième District sont déposés à ce bureau et peuvent y être examinés. On recevra des propositions cachetées jusqu'au 27 du courant. AUG. CASSARD, secrétaire. 1er octobre—15

TAXES D'ETAT.—Avis aux Contribuables.
LES tableaux d'assessement du Premier, Deuxième et Troisième Districts représentatifs (Premier District municipal) seront exhibés pour être examinés et rectifiés, dans la chambre No 15, au City Hall, pendant trente jours, à partir du 1er octobre 1860, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
W. EMERSON, Recorder. 29 sept—30f

TAXES D'ETAT.
Avis aux Contribuables.
LES Tableaux d'Assessements du 7me, 8me et 9me Wards (Troisième District) seront exhibés pour être examinés et rectifiés, dans l'office du Recorder, rue des Champs Elysées, près de l'encoignure Grands Hommes, pendant trente jours, à partir du 1er octobre 1860, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
WEBSTER LONG, Recorder du 3me District. 1er oct—30

AVIS AUX CONTRIBUABLES DU DEUXIEME DISTRICT.
AVIS est donné aux contribuables du Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans que le tableau d'assessement d'Etat de 1860 sont maintenant en ma possession. Toutes les personnes qui s'y trouvent intéressées sont priées de s'adresser au No 44, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, où les tableaux sont actuellement exposés pour le public, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi (les dimanches exceptés) et resteront exposés pendant trente jours à partir du 1er octobre.
ANATOLE BLACHE, Recorder du Deuxième District. 1er oct—30

Avis aux contribuables de la Ville.
LE Board de Surintendants d'Assessements se réunira au City Hall, chambre 15, à midi, les lundis, 1er, 8, 15, 22 et 29 octobre 1860 et le 5 novembre suivant, pour examiner les décisions du Board des Assesseurs et recevoir les réclamations de ceux qui auraient des plaintes à faire contre les tableaux d'assessement étant exposés par les assesseurs, [illegible] dans les mois d'août et de septembre de cette année.
Le soussigné se trouvera, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, dans la susdite chambre, pendant trente jours à partir du 1er octobre 1860, pour exhiber les tableaux d'assessement et recevoir les demandes qui seront faites.
JAS A. WATKINS, Secrétaire du Bureau des Surintendants d'Assessement.
Nlle-Orléans, 26 août 1860. 29sept—30

ACADEMIE.
133, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.
NOUS rappelons aux parents et aux élèves que l'ouverture des classes aura lieu lundi, premier octobre.
Le cours de comptabilité dans lequel on ne se borne pas à la pure théorie, mais bien à la pratique, commencera le même jour.
Les élèves peuvent se faire inscrire immédiatement. 28 sept—15

DEMANDE.
ON demande à acheter plusieurs esclaves, de l'âge de dix jusqu'à trente-cinq ans, pour la ville ou la campagne.
S'adresser rue de la Douane, No 138, à Derbey, courtier. 28sept

ECOLE PRATIQUE
DIRIGÉE PAR CH. CARON.
192, rue Dauphine, entre Ste-Anne et Dumaine.
Méthode toute particulière.
CLASSES DE JOUR, de 9 h. à 3 h.—Connaissances usuelles; Anglais; Français; musique vocale; dessin.
ETUDE de 4 à 6 h. du soir pour les élèves du jour.
COURS DU SOIR de 7 à 9 h.—Anglais; Français; comptabilité; mathématiques. 22 sep—1m

A vendre,
UNE machine avec son manège, pour la fabrication des moulins, et une autre plus petite, ainsi que ses moules et accessoires. Aussi une installation de distillerie complète.
S'adresser rue du Quartier No 25 à A. D. CHARPENTIER.
☞ Des arrangements pour location de la maison, si l'on veut fabriquer sur les lieux. Le propriétaire donnerait des baux à la satisfaction du demandé. 1sep

TAPISSERIE ET MEUBLES DE FANTAISIE.
E. FAY & MASSON,
Rue de Chartres, Nos 99 et 101, entre Conti et St Louis.
M. E. FAY, venant d'arriver d'Europe, les soussignés annoncent à leurs amis et au public en général qu'ils reçoivent un grand assortiment de meubles riches, palissandre, acajou, chêne et autres meubles pour salons et chambres à coucher; tables de marbre, [illegible]
E. FAY & MASSON. 21 sept—3m

AVIS.
M. PETIT DELAMARRE a l'honneur d'annoncer au public, qu'à partir du 1er octobre prochain, il ouvrira un magasin de CHAUSSURES, rue Toulouse, No..., même bâtisse que le théâtre de l'Opéra, pour se livrer spécialement à la fabrication de la CHAUSSURE POUR HOMMES.
Parfaitement assorti par un envoi considérable de marchandises nouvelles, qu'il vient de recevoir de Paris, il est à même d'offrir de grands avantages, tant sous le rapport de la variété du choix que par la solidité de sa confection et surtout l'élégance de sa coupe. Il ose donc espérer que le public voudra bien l'honorer de sa confiance. 26sept—1m

A Louer,
Une maison en briques pour dépôt de marchandises, pour VINS OU LIQUEURS, avec écurie et hangar, rue du Quartier Nos 35 et 37.
S'adresser sur les lieux ou à A. THIERRY, Enc. Bayou et Derbigny. 7sept

A LOUER,
La maison à deux étages, au coin des rues Roman et Esplanade, avec toutes les améliorations modernes, y compris gaz, chambre à bain, hydrant, fourneau de cuisine. Prix du loyer seulement $30 par mois. Aussi, une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, entre Derbigny et Claiborne, renfermant huit chambres dans le principal corps de logis et 6 chambres dans les dépendances, avec une grande cour et un grand jardin. Prix $75 par mois et on louera la maison avant le 15 octobre.
S'adresser sur les lieux, ou à W. F. CHAPMAN, 29 Carondelet. 26 sep—au 4 nov

A LOUER,
Une maison bâtie en briques, avec vérandah, à l'encoignure des rues St-Philippe et St-Claude, à livrer le 15 octobre prochain.
Pour les conditions, s'adresser à M. Pierre Moulet, à l'encoignure Bourgogne et St-Philippe, chantier de bois. 20 sept—15j

A LOUER.
Le No 6, Maison Pontalba, rue St-Anne, possession immédiate—S'adresser à E. PEYCHAUD, au bureau de la Compagnie d'Assurance "Hope". 8oct—

A LOUER.
AU rez-de-chaussée, rue des Ursulines, entre Bourgogne et Dauphine, deux salons, divisés par une porte à coulisses, avec installations de gaz.—On les louera, meublés ou vides. Pour plus amples informations, s'adresser au No 34 rue Toulouse, au 1er. 2 oct—

A LOUER, à partir du 15 courant, le GRAND MAGASIN ou entrepôt, 26, rue Conti.
S'adresser sur les lieux, ou à De LE MONNIER. 1oct

Conservez vos dents!
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.
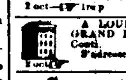
Les dents sont indispensables à l'homme; sans elles, plus de beauté, plus de voix modulante, plus de santé. La perte des dents produit l'affaissement des lèvres, les mâchoires se rencontrent et impriment sur le visage d'une personne à la fleur de l'âge le cachet de la vieillesse. Tous ces malheurs sont occasionnés par la négligence [illegible] Pourquoi attendre jusqu'au dernier moment quand on peut éviter tout cela en ayant recours à temps aux soins d'un habile opérateur?
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 17 mai—1an

AVIS.
LA société qui existait entre les soussignés sous la raison LEONARD FASH & Co, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.
P. E. LAURANS ayant acheté l'intérêt de Léonard Fash, est chargé de liquider les affaires de l'ancienne maison.
LEONARD FASH, P. E. LAURANS.
Nouvelle Orléans, 1er octobre 1860.
P. E. LAURANS continuera le commerce de produits de l'ouest et les affaires de commission, à l'ancien local, rue des Magasins, No 61. Il espère mériter par son attention la confiance du public [illegible]
P. E. LAURANS.
En me retirant de la maison LEONARD FASH & Co, je recommande avec plaisir mon ex-associé, M. P. E. LAURANS, aux anciens clients de la maison.
LEONARD FASH. 2 oct—6f

Associé demandé.
UNE personne [illegible] HUIT à DIX MILLE PIASTRES, pourrait partager les profits d'un [illegible] S'adresser par lettre au bureau de la poste, lettre G, boîte 188.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1860. 1 oct

Avis.
ON demande une bonne COUTURIERE parlant le français, [illegible] rue de Chartres, 36. 1oct—15f

Maison Meublée.
128......RUE ROYALE......128
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE.
[illegible]

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia de Nova Orleans.
NOTICIA DE ELLEIÇÃO.
CONFORME o Artigo [illegible] dos Novos Regulamentos, [illegible] 16 de julho de 1860, os membros que compõem esta sociedade, são notificados, para o Elleição de Officiaes, Collector, Medico, e Grande Marshal terá lugar [illegible] no seu Salão [illegible] rua Elysian Fields, e Grandmens.
A Elleição principiará às 4 horas, [illegible]
Por ordem do Presidente, ANTHONY SAMBOLA, Secretario.
N. O. oct 4th 1860

Nouvelle société Lusitane de Bienfaisance.
AVIS D'ELECTION.
CONFORMEMENT à l'art. IV, sect. 2 de la Constitution, amendée le 16 juillet 1860: les membres de la Nouvelle Société Lusitane sont notifiés qu'une élection sera tenue dans leur salle de réunion, encoignure Grands-Hommes et Champs-Elysées, LUNDI 8 octobre, afin d'y élire les officiers de la Société, ainsi qu'un Docteur, Collecteur et Grand Marshall.
Le Poll sera ouvert de 4 heures à 8 heures du soir précises.
Par ordre du Président, ANTHONY SAMBOLA, Secrétaire. 4oct

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co, No 82 rue du Camp. 1 oct—1 an

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
La MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS, Agents, No 66, rue du Camp.

Gruau de santé.
Véritable Hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence.
DÉCOUVERT ET PRÉPARÉ
Par F. MARMAY.
CETTE nouvelle et précieuse découverte est patentée pour la France, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la Belgique, ainsi que pour les Etats-Unis.
Les constipations les plus rebelles ne peuvent résister à l'emploi journalier du GRUAU DE SANTÉ.
C'est une découverte précieuse pour les personnes obligées de voyager sur mer.
LE GRUAU DE SANTÉ a été expérimenté par des médecins distingués, et son usage a toujours triomphé en quelques jours de toutes les maladies de l'estomac, connues sous le nom de:
Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Migraines, Crampes d'estomac, Constipation, Vomissements, Diarrhées chroniques, &c., &c.
LE GRUAU DE SANTÉ s'emploie au gras ou au maigre, au lait sucré ou salé, avec ou sans fleur d'oranger; il suffit d'en mettre une cuillerée par personne [illegible]
☞ On se trouvera bien, pendant les premiers temps [illegible]
Vente en gros et en détail par A. RENAUD TRABER, agent général pour les Etats-Unis.
A LA NLLE ORLEANS, RUE CONTI 64, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.
A vendre par J. Rivet, 84, rue de la Douane; Jas Syme, 156, rue du Canal, et J. Wright, 21 et 151, rue de Chartres.
NOTA.
☞ Indépendamment de toutes ses propriétés dépuratives incontestables, l'usage du Gruau de santé a produit souvent l'immense avantage [illegible]
Nous le conseillons donc à toutes les familles.
Chaque paquet d'une livre de Gruau de Santé contient 32 potages ou crèmes pour une personne.
Ils sont tous revêtus de la signature de F. Marmay seul inventeur patenté. 19 mars

BITTERS des ARABES.
CE cordial dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les endroits suivants:
Dépôt général F. SANCHO, 252, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.
Succursales W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS rue Esplanade et Casacalvo.
Mélangé d'eau et sucre, l'Amer des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante. 11juillet—1re page

Changement de domicile.
LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont quitté leur magasin "Maison Rouge" entre les deux marchés, et fait l'ouverture d'un nouveau magasin de gros No 55, rue du Canal, [illegible] ville et de la campagne sont invités à visiter leur établissement.
TURCOTTE & BLANCARD. 1oct—1f

—AVIS—
Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont transféré leurs marchandises du Magasin Rouge à celui du magasin Jackson, encoignure Ste-Anne et Chartres, où ils tiendront toujours un assortiment complet de marchandises des plus fraîches nouveautés.
TURCOTTE & BLANCARD, Magasin Jackson. 1oct

Scierie de Brashear-City.
CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, [illegible]
BLANCHIN & GIRAUD

Cigares de la Havane.
300,000 CIGARES de la Havane, en Douane, de toutes grosseurs, telles que—Regalia, Regalia Britannica, Regalia de Londres, Entreactos, Londres, Conchas, Millares, &c., &c., des marques les plus recherchées, [illegible]
EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune. 25 sept

Cigares véritables de la Havane.
J'AI en magasin et à vendre 300,000 cigares de la Havane, à des prix modérés, [illegible]
EDWD J NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune. 25 sept

HOTEL DES MARCHANDS,
A l'encoignure St-Charles et Canal,
Nouvelle-Orléans.
Le plus agréable et le mieux situé de la ville.
PRIX DE LA PENSION.
Par jour........................$2
Par semaine....................12
Pour les repas seulement.........5 par semaine.
BRET & HALLER, Propriétaires. 15août—3m

JAMES H. PUTNAM
Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.
Facteur de Coton et de Sucre,
EXPEDITEUR ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
1er août—1an No 61, rue Carondelet

T. BACHELIER,
21 et 23, rue des Ursulines,
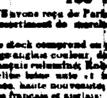
A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il a reçu, par les derniers arrivages d'Europe, toutes les graines fraîches que la maison a déjà permis à son correspondant de lui envoyer, et qu'il recevra exactement aussi ses autres graines [illegible] 14 août—3m

Bi-Sulfite de Chaux.
LE soussigné ayant été nommé agent et fabricant de la manufacture de Bi-Sulfite de Chaux de la rue Clara, comme successeur de MM. Marcelin & Eude, est prêt à fournir du Bi-Sulfite aussi pur et aussi bonne qualité que celle fabriquée par eux. Il sollicite l'appui des planteurs et des négociants.
Les demandes devront être adressées au soussigné, au dépôt de la manufacture, rue Conti, No 21.
14sept—3m P. MARCELIN, agent.

Raffinerie Carondelet
ET FABRIQUE DE BISULFITE.
LES soussignés, seuls agents de l'établissement ci-dessus, sont prêts à fournir à leurs amis et le public, du BISULFITE DE CHAUX de cette marque si bien connue. Ils prient ses derniers de leur transmettre leurs ordres le plus tôt possible au No 7, Front-Levée, entre Douane et Bienville.
1er sep—4m AUGUSTIN & THIBAUT.

GRAND DEBALLAGE.
MAISON RILLIEUX & REGGIO,
190 rue Bourbon.
NOUS avons reçu de Paris et de New-York, un grand assortiment de marchandises pour l'automne et l'hiver.
Notre stock comprend en partie les articles suivants: [illegible]

PIANOS PLEYEL.
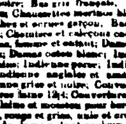
[illegible]